

Un nouveau confinement en Belgique

La situation devient meilleure

mais beaucoup de gens

sont encore malades

à cause du Covid-19.

Les hôpitaux ont encore beaucoup de travail.



Le confinement est prolongé

jusqu'au 15 janvier 2021.



Peut-être que ça dura plus longtemps.

C'est le gouvernement belge qui décidera

avec des experts.

C'est quoi le confinement ?

Le confinement, c'est quand on doit rester chez soi

Et qu'on sort le moins possible de chez soi.



A quoi ça sert le confinement ?

Quand je reste chez moi,
je reste loin des autres personnes.

Les autres personnes ne me donnent pas le coronavirus.

Je ne donne pas le coronavirus aux autres personnes.

Si tout le monde reste chez soi, il y aura moins de malades.

Qu'est-ce que je peux faire pendant le confinement ?

Je peux me déplacer pendant la journée.



Mais il y a un couvre-feu de 22h à 6h du matin.

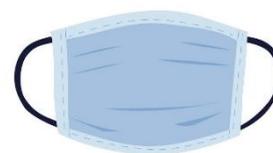
Cela veut dire qu'il faut rester chez soi
entre 22h et 6h du matin.



On ne peut pas sortir,
sauf pour aller au travail, chez le médecin
ou pour une urgence.



Le masque est obligatoire à l'intérieur
dans les lieux ouverts au public
et les transports en commun.



Parfois, il est aussi obligatoire à l'extérieur
dans la rue.

Je peux voir une personne
sans respecter les gestes barrières.



Si je vis seul, je peux même voir deux personnes,
mais pas en même temps.

A l'extérieur, je peux voir 4 personnes
en respectant les gestes barrières.

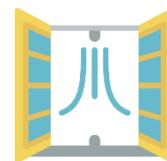


Je dois travailler à la maison.

Si ce n'est pas possible,



Il faut respecter les gestes barrières
et aérer les locaux.



Je reste chez moi le plus possible



Mais je peux aller faire mes courses.



Tous les magasins sont ouverts à partir du 1^{er} décembre.

Il faut faire ses courses seul

Mais je peux avoir un accompagnant si j'en ai besoin.

Les courses durent 30 minutes maximum.

Les règles sont affichées à l'entrée des magasins.

Il faut respecter les gestes barrières et la distance de sécurité, aussi dans les files d'attente.

Le nombre de client est limité à l'intérieur des magasins.

Je peux aller au musée et à la bibliothèque.

Je peux aller à la piscine et faire du sport dehors.

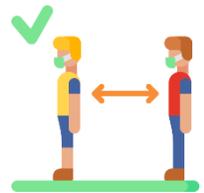
Je peux aller faire une prière mais il n'y a pas de cérémonie.

Les écoles sont ouvertes.

Les plus grands suivent des cours à distance.

Les enfants de moins de 12 ans

continuent leurs activités culturelles et sportives.



Qu'est-ce que je ne peux PAS faire pendant le confinement ?

Je ne peux pas faire des activités ou des fêtes en groupe



Je ne peux pas aller :

- dans un café



- Au restaurant

Je peux commander et emporter ou me faire livrer



- Aller au cinéma, au théâtre,
dans un parc d'attractions



- À la salle de sport



- Chez le coiffeur ou l'esthéticienne



Les fêtes de Noël et Nouvel an

Il faudra passer les fêtes avec les personnes de sa bulle.



On peut inviter 1 seule personne.

On ne pourra pas inviter toute sa famille.



Les personnes qui vivent seules

peuvent inviter leurs 2 contacts en même temps

uniquement le 24 et le 25 décembre.

Il est interdit de faire des feux d'artifice.



Les voyages

Les voyages sont déconseillés.

Si on doit voyager quand même,

il faut remplir un formulaire

et respecter la quarantaine obligatoire.



J'ai encore des questions

Je téléphone au 0800 14 689.

C'est gratuit.

Il faut toujours respecter les règles de sécurité !



Si je suis malade :



Je reste à la maison



J'appelle le docteur



Je demande au docteur ce que je dois faire.